



Mairie de Callas
Place de la Victoire
83830 CALLAS
mairie@callas.fr
Tél. 04.94.76.61.07
Fax 04.94.47.83.29

Marché de travaux

Avis d'appel public à la concurrence

Objet de la consultation

Création d'une aire de sport et de loisirs

Date limite de réception des offres

Le 12/07/2024 à 12H00

Pouvoir adjudicateur :

Mairie de Callas 3, Place de la Victoire 83830 CALLAS

Téléphone : 04.94.76.61.07/ Fax : 04.94.47.83.29

mairie@callas.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Le présent appel d'offres concerne les travaux de création d'une aire de sport et loisirs sur la commune de Callas.

Ces travaux comprennent :

- Création de cheminement piétonnier et d'une voie d'accès VL
- Infrastructure éclairage et vidéosurveillance
- La création d'un local sanitaire, d'une fontaine à eau
- Ouvrages d'assainissement d'eaux pluviales et eaux usées
- Des aménagements de surface :
 - o mise en place d'agrès
 - o terrains de sport
 - o mobilier urbain
 - o des plantations.

Lieu principal d'exécution : Le présent marché concerne l'entrée du village -Quartier Castéou

Les prestations sont traitées à prix unitaire.

Le marché a une durée de 4 mois maximum.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.
Il n'est pas prévu d'avance.

Conditions de participation :

Le candidat devra produire une lettre de candidature et une déclaration du candidat établies sur papier libre ou sur des formulaires DC1 et DC2 dûment complétés, et, s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les éléments suivants :

Situation juridique :

- les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L5212-2 du code du travail,
- la production par les opérateurs du candidat de chacun des documents exigés de celui-ci.

Capacité économique et financière :

- la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Capacité technique :

- une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.

Se reporter au règlement de consultation

2. Critère Valeur technique pondéré à 35 %.

Se reporter au règlement de consultation

3. Critère du délai à 5%

Se reporter au règlement de consultation

Se reporter au règlement de Consultation

Renseignements d'ordre administratif :

- Numéro de référence du marché : 2024-MAPA02-Création d'une aire de sport et de loisirs

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Date limite de réception des offres : 12/07/2024

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur et remis gratuitement.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la mairie de CALLAS.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

Conditions de remise des candidatures

Adresse de remise des offres :

Les candidats doivent transmettre leurs offres par voie électronique à l'adresse suivante :

<http://www.marches-securises.fr> avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre technique :

Bureau d'études CETIBA

Correspondant : Monsieur Jean-Marc PRIN, Maître d'œuvre

Adresse : 79 Bd Rendel 83700 SAINT-RAPHAËL

Tél : 04.94.82.26.66 Mél : contact@cetiba.fr

- pour les renseignements d'ordre administratif

MAIRIE DE CALLAS

Correspondant : M. Claude ATINSOUNON, Directeur Général des Services ou Christian CHAIGNEAU, Directeur général adjoint

Adresse : 3, Place de la Victoire 83830 CALLAS

Tél : 04.94.76.61.07

Mail : mairie@callas.fr ou dga@callas.fr

Adresse Internet : <http://www.callas.fr/>

Ou sur www.marches-securises.fr